



« Voulez-vous planter des haies ? »

OPÉRATION 2026



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

A destination des agriculteurs, associations, collectivités territoriales,
particuliers et entreprises

Dernière mise à jour – mars 2026

Pays Castelroussin Val de l'Indre

38 place Voltaire – 36 000 Châteauroux

02 54 07 74 59

www.payscastelroussin.com

Renseignements auprès de : Elodie JOLIVEAU-VALLEE – chargée de mission environnement

environnement@payscastelroussin.fr – 02 34 68 04 69

PREAMBULE

L'opération « voulez-vous planter des haies ? » est une action récurrente portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis 2014. La plantation d'arbres et d'arbustes sous la forme de haies bocagères, de systèmes intra parcellaires ou encore de bosquets représente aujourd'hui plus de 50 000 arbres et arbustes implantés sur le territoire.

Le Pays souhaite encourager les acteurs du territoire à réaliser ce type de projets ; qu'ils soient agriculteurs, particuliers, maires ou encore chefs d'entreprises. Les haies et autres formes végétales participent en effet à l'amélioration du cadre de vie et sont bénéfiques tant pour les êtres humains que pour les espèces faunistiques mais aussi floristiques. Elles forment des entités écologiques, paysagères et agricoles indispensables à l'environnement et à l'économie.

Les atouts d'une haie sont multiples :

- Protection des cultures contre les vents et fortes chaleurs
- Régulation du climat
- Lutte contre l'érosion des sols
- Préservation de la ressource en eau
- Maintien de la biodiversité
- Ressource économique et touristique : filière bois, plus-value paysagère

Le cahier des charges de cette opération présente les conditions d'éligibilité à l'aide ainsi que le taux d'aide maximum auquel pourront prétendre les candidats. Les étapes de sélection puis de montage des projets, sur le plan technique et administratif, sont également développées. Enfin, le présent document liste les engagements, avant, pendant et après la plantation, attendus de la part des candidats retenus.

Les candidats intéressés sont invités à lire **SCRUPULEUSEMENT** le présent cahier des charges avant de déposer un dossier de candidature.

Ils pourront bénéficier de renseignements complémentaires auprès du Pays Castelroussin Val de l'Indre, structure porteuse de l'opération.

SOMMAIRE

I- Les conditions d'éligibilité	p5
1.1- Le territoire géographique	p5
1.2- Les bénéficiaires	p6
1.3- Les types de plantation	p6
1.4- Les essences	p7
1.5- Les fournitures de protection	p8
II- La subvention	p9
III- L'accompagnement technique et administratif	p9
IV- La remise des plants et fournitures	p10
V- Les engagements du bénéficiaire	p11
VI – Les autres obligations	p12
VII- Le contrôle et le suivi des plantations réalisées	p13
ANNEXES	
Annexe n° 1 – liste des essences sauvages éligibles	p14
Annexe n°2 - liste des essences fruitières anciennes et rustiques	p26

I - Les conditions d'éligibilité

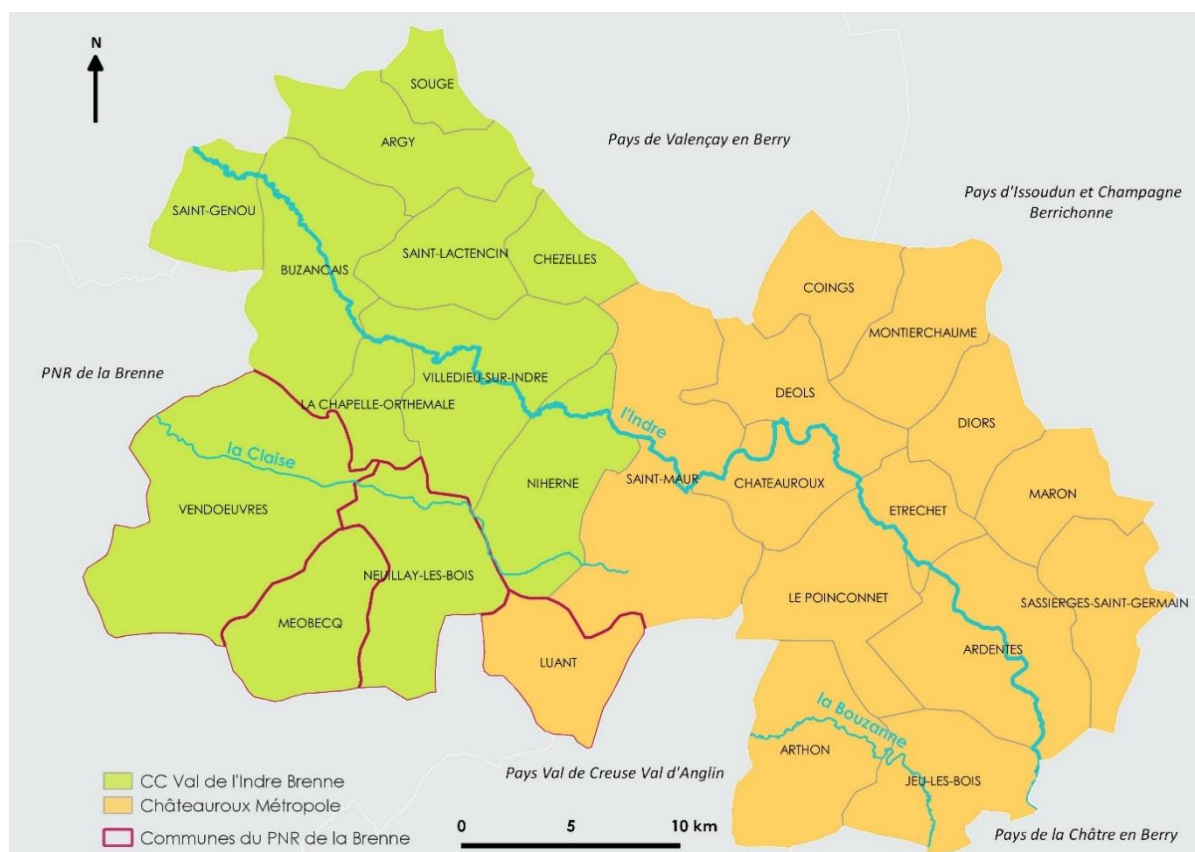
1.1 - Le territoire géographique

Les projets de plantations devront être situés **impérativement** au sein du **territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre** composé de 26 communes.

Cas particulier des exploitations agricoles

Si la localisation du siège d'exploitation est différente de la/les parcelle(s) faisant l'objet d'un projet de plantation, c'est bien le lieu du siège d'exploitation qui prime sur la localisation géographique de la parcelle. Ainsi, si la parcelle en question se situe en dehors du territoire du Pays (Cf. carte ci-dessous), l'exploitant pourra bénéficier de l'aide.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre veillera cependant à s'informer, au préalable, de l'existence ou non d'une opération similaire sur le territoire de la parcelle en question ; ceci afin d'éviter tout risque de double financement.



Territoire géographique du Pays Castelroussin Val de l'Indre

1.2 - Les bénéficiaires

Sont éligibles à cette aide :

- **Les agriculteurs**

Agriculteurs, personnes physiques ou morales

Exploitations agricoles des établissements d'enseignement agricole

Groupement d'agriculteurs composés à 100% d'agriculteurs

>> Les plantations peuvent être réalisées sur les parcelles et leurs limites, autour du siège de la ferme et le long des chemins.

- **Les associations**

Les plantations doivent être réalisées sur des terrains appartenant ou gérés par une association.

- **Les particuliers**

Propriétaires ou locataires d'habitation et/ou de terres.

- **Les collectivités territoriales** (communes, EPCI, établissements scolaires...)

- **Les entreprises** (en particulier celles possédant des espaces non bâtis et/ou végétalisés souhaitant renforcer l'aspect **écologique** et **biologique** de ces derniers).

>> Les entreprises du secteur de la production de semences et plants forestiers ou agroforestiers ne sont pas éligibles.

Dans le cas où le demandeur n'est pas propriétaire de la ou des parcelles proposée(s) pour la plantation, un accord du/des propriétaires devra être fourni au Pays Castelroussin Val de l'Indre.

1.3 - Les types de plantation

Sont éligibles à cette aide :

- **Les haies champêtres** - pour un linéaire minimum de 100 mètres
- **Les arbres isolés** – pour un minimum de 15 arbres
- **Les arbres en alignement** – pour un linéaire minimum de 300 mètres
- **Les bosquets ou boqueteaux** – pour une surface minimale de 500m² et maximale de 5000m²
- **Les systèmes intra parcellaires** – en respectant 30 à 100 arbres par hectare
- **Les vergers de conservation** – pour une surface minimale de 200m²
- **Les micro-forêts urbaines** - pour une surface minimale de 100m² à 3000m² maximum

➤ **Tous les projets devront répondre à une dimension écologique et agronomique.**

Ne sont pas éligibles

- Les projets à vocation esthétique, de type plantation horticole
- Les travaux de plantation provenant d'un arrachage/replantation ou d'une mesure de compensation
- La plantation de chênes truffiers

1.4 - Les essences

Les essences éligibles à l'aide sont des essences **locales et indigènes**. Elles ont été sélectionnées grâce à un travail réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Ce dernier s'est appuyé sur les principales entités naturelles présentes à l'échelle de la région Centre-Val de Loire pour identifier, pour chacune de ces entités, les espèces indigènes (celles naturellement présentes sur le territoire) et les espèces communes (celles régulièrement présentes dans la région naturelle concernée). Le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre est concerné par deux principales entités naturelles : la Champagne berrichonne et la Brenne.

Les essences éligibles à l'aide s'inspirent ainsi fortement de ces listes qu'il est possible de consulter sur le site <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/idees-actions/planter-local>.

La liste des essences éligibles dans le cadre de l'opération se divise en deux :

- Une liste d'essences sauvages [**annexe n°1 page 14**] composée de :
 - 33 variétés d'arbustes
 - 28 variétés d'arbres, y compris arbre de haut-jet
- Une liste d'essences fruitières anciennes et rustiques comestibles pour l'homme [**annexe n°2 page 26**] composée de :
 - 14 variétés de pommier
 - 3 variétés de poirier
 - 1 variété de prunier
 - 2 variétés de cerisier

Avec l'accord préalable du bénéficiaire, le Pays Castelroussin Val de l'Indre pourra proposer d'inclure dans les projets, **des plants labellisés de la marque végétal local**. Cette marque développée par les conservatoires botaniques notamment, garantit l'origine locale des plants et permet une plus grande transparence sur la provenance des plants vendus. S'agissant des essences arborées, des plants **certifiés MFR** (Matériel forestier de reproduction) pourront également être proposés dans les projets.

Quelque soit le type de plantation, les jeunes plants (âgés de 1 à 2 ans, pour une hauteur variant de 40 à 60 cm) sont privilégiés en raison de leur coût mais également pour favoriser un meilleur développement du système racinaire et garantir ainsi la pérennité du plant à long terme.

Les haies seront composées, à minima, de **6 essences différentes** pour chaque tronçon de 100 mètres linéaires. L'objectif est d'apporter un refuge et une ressource alimentaire pour la petite faune, en particulier la faune pollinisatrice grâce à l'implantation d'essences mellifères variées et locales.

Les vergers seront composés, à minima, de **50% de fruitiers anciens de conservation** issus de la liste des essences fruitières annexée au présent cahier des charges (**annexe n°2 page 26**). Les 50% restant pourront être composés d'autres essences fruitières mais seront soumis à l'avis du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Les plants sont livrés en racines nues ou en godet.

1.5 - Les fournitures de protection

Les fournitures éligibles à l'aide comprennent les manchons de protection individuelles et les tuteurs de maintien. Le paillage du sol est également éligible ainsi que les protections circulaires de type clôture. Si le bénéficiaire ne souhaite pas mobiliser l'aide pour l'achat de paillage, préférant, par exemple, utiliser son propre paillage, il devra néanmoins s'assurer qu'il soit biodégradable. **La liste des types de fourniture éligibles sont présentées ci-dessous :**

PAILLAGE	Type	Usage	Tailles possibles	
	Paillage à base de lin Paillage à base de chanvre	Plantation de haies	Botte ronde 120x120cm Botte haute densité 90x120x240cm	
	Feutre en fibre de jute	Plantation de haies	Rouleau de 25 mètres de long pour 1,10 mètres de largeur. Pré perçage possible.	
	Bâche plastique biodégradable	Plantation de haies	Rouleau 110x400cm	
	Miscanthus	Arbre isolé, fruitier		

PROTECTION INDIVIDUELLE	Type	Usage	Tailles possibles	
	Manchon en carton biodégradable	Plant inférieur à 90cm de hauteur	10x50cm avec 3 ou 4 rangées de perfos 10X60cm avec 3 ou 4 rangées de perfos	
	Manchon plastique grillagé	Plant supérieur à 90cm de hauteur	0,20X1,20m	
	Tuteur échalas	Tout usage	80cm 150cm	
PROTECTION CIRCULAIRE	Clôture électrique	Tout usage	Variables selon le contexte	

II – La subvention

Chaque projet de plantation sélectionné pourra bénéficier **d'une aide à hauteur de 60% du montant total du projet.**

Cette aide s'applique sur les plants et fournitures nécessaires à la réalisation du projet. Elle comprend également le montage technique et administratif du projet : visite du futur site de plantation, conseils dans le choix des végétaux, réalisation du schéma de plantation, demande de devis, organisation de la livraison, conseils de plantation et d'entretien, suivi du projet sur plusieurs années.

L'aide ne comprend pas l'entretien des jeunes plants.

Nouveauté depuis 2024 : si le bénéficiaire souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser les travaux préparatoires nécessaires à la plantation ainsi que les travaux de mise en place des plantations, une **aide est également possible à hauteur de 60% du montant total de la ou des prestations.**

Le restant dû est à la charge du bénéficiaire. Le bénéficiaire réglera le montant de cette participation à l'issue de la remise des plants et des fournitures.

Cette opération est financée dans le Cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) et portée à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre avec le soutien de la région Centre-Val de Loire.

Cas particulier pour les agriculteurs

Le taux d'aide portant sur l'achats des plants et des fournitures ainsi que sur les travaux de plantation est de **80 %**. En effet, le montage technique et administratif du projet est pris en charge à 100 % par la Dreal Centre-Val de Loire dans le cadre du volet animation du pacte en faveur de la haie lancé en 2024.

III – L'accompagnement technique et administratif

Chaque projet sélectionné bénéficiera d'un appui technique pour monter techniquement, administrativement et logistiquement le projet. Ce dernier sera entièrement assuré par le Pays Castelroussin Val de l'Indre. Si le projet le nécessite, le Pays pourra faire appel à une structure extérieure pour l'appuyer.

L'appui technique comprend :

AVANT LA SELECTION

- Une aide possible pour répondre à l'appel à candidature, notamment pour affiner le projet
- Une visite sur place pour mieux appréhender le projet, sa localisation, son emprise

>> la visite est effectuée uniquement si le projet répond à une dimension écologique, agronomique et/ou paysagère. Pour cela, le Pays s'appuiera sur le contenu du dossier de candidature ainsi que les motivations développées par le candidat.

APRES LA SELECTION (pour les dossiers retenus)

- Un appui pour définir ou redéfinir le lieu et l'orientation du projet, sa forme et/ou sa densité
- Une aide pour choisir les essences adaptées ainsi que les protections nécessaires
- La rédaction du contenu du projet : choix des végétaux, schéma de plantation, contraintes particulières à prendre en compte, conseils d'entretien
- La demande de devis auprès des pépiniéristes et fournisseurs une fois le projet validé par le bénéficiaire
- La commande et la livraison des plants
- Des conseils pour la préparation du terrain et pour la plantation
- La remise d'un cahier technique spécifique à chaque projet reprenant les éléments clés du projet et présentant les conseils techniques pour la plantation et l'entretien à long terme

En parallèle, le Pays Castelroussin Val de l'Indre reste à disposition des bénéficiaires pour des conseils sur l'entretien des plantations (taille, outils...).

Pour cela, il propose notamment des journées de formation collectives gratuites sur l'entretien et la taille des végétaux. Une session est organisée tous les deux ans environ.

IV – La remise des plants et fournitures

4.1 - Les devis

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre sollicite les différents fournisseurs des plants et fournitures pour réaliser les devis nécessaires. Ces derniers sont ensuite soumis aux bénéficiaires pour validation.

4.2 - La commande

Après la signature du ou des devis par le bénéficiaire, le Pays Castelroussin Val de l'Indre effectue une commande groupée.

4.3 - La livraison et la réception

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre organise **une seule et unique** livraison des plants et des fournitures pour l'ensemble des bénéficiaires. Ces derniers seront convoqués, par mail ou par sms, pour venir récupérer leurs plants et leurs fournitures au lieu, date et horaire fixés par le Pays.

En cas d'empêchement, le jour de la livraison, le bénéficiaire mandate une personne pour récupérer les plants et les fournitures. Il informe le Pays Castelroussin Val de l'Indre en amont.

S'agissant de la paille de lin (paillage possible éligible à l'aide), cette dernière devra être récupérée par le bénéficiaire et à sa charge, directement auprès du fournisseur.

Lors de la réception de la commande, un bon de livraison est signé par le bénéficiaire ou la personne mandatée. Le bon de livraison atteste la conformité de la livraison et le bon état des plants et des fournitures. Il stipule également qu'à partir de la réception de la commande au lieu de livraison, l'état des plants et fournitures commandés est de la responsabilité du bénéficiaire de la subvention.

Si la commande n'est pas conforme, le bénéficiaire ou la personne mandatée devra **impérativement la contester le jour de la livraison**. Aucune modification de commande ne pourra être apportée une fois la livraison effectuée.

4.4 - La facturation

Lors de la remise des plants, le bénéficiaire s'engage à **régler sa participation** à l'ordre du Pays Castelroussin Val de l'Indre, déduction faite des subventions mobilisées et ceci conformément au(x) devis préalablement approuvé(s) et signé(s).

En cas d'impossibilité, non justifiée, pour réceptionner les plants et fournitures, ces derniers sont tout de même facturés au(x) bénéficiaire(s).

V – Les engagements du bénéficiaire

Une fois le projet validé par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, le bénéficiaire s'engage à :

- Fournir au Pays Castelroussin Val de l'Indre l'ensemble des pièces demandées nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du projet
- Réceptionner les plants et les fournitures préalablement validés par le bénéficiaire aux lieux, dates et horaires communiqués au préalable par le Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Procéder au règlement du restant dû
[Aucune indemnisation, pour d'éventuels frais de livraison, ne sera versée dans le cadre de cette opération]
- Réaliser les travaux de préparation et de mise en place de la plantation dans le **respect du cahier technique du projet remis au bénéficiaire** à l'issue du montage du projet
- Entretenir les plantations et les conserver. Usage de produits phytosanitaires et apport de fertilisants azotés minéraux INTERDITS à **moins de 1,50 mètres de part et d'autre des lignes de plantation**
- Regarnir si nécessaire : si la perte des végétaux représente plus de 50% du volume total des plants financés, le bénéficiaire devra assurer, à sa charge, le regarnissage

- Suivre au moins une demi-journée de formation à l'entretien et à la taille des haies (formation gratuite). Cette formation vous sera proposée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre.

VI – Les autres obligations

Suivi des projets

Le porteur de projet autorise le Pays Castelroussin Val de l'Indre à se rendre sur le lieu de la plantation pour s'assurer de la bonne réalisation du projet. Le Pays effectuera également un suivi régulier du projet ; et ce pendant toute la durée de la convention.

Pour ce faire, le Pays Castelroussin Val de l'Indre prendra contact avec le porteur de projet au préalable de sa venue et conviendra, le cas échéant, d'un rendez-vous.

Changement de propriétaire

En cas de changement de propriétaire, le porteur de projet, qu'il soit propriétaire ou ayant-droit, devra transmettre la présente convention afin qu'elle puisse apparaître dans les actes notariés.

Cette transmission permettra d'assurer le maintien et l'entretien des plantations pendant toute la durée de la présente convention.

Le Pays devra être informé de ce changement de propriétaire.

Cas des clôtures

L'aménagement d'une clôture au sein d'une parcelle cadastrale ou d'une parcelle déclarée à la PAC accueillant un projet de plantation financé dans le cadre de l'opération « voulez-vous planter des haies ? » est autorisé sous certaines conditions :

- Les grillages et clôtures devront être exclusivement de type agricole et de maille lâche pour permettre le passage de la petite faune
Exemple de grillages et clôtures possibles : ursus, barbelés, fils électriques, grillage à moutons (grillage simple torsion proscrit)
- La hauteur de la clôture ne devra pas excéder 1,50m

Le bénéficiaire est tenu de respecter cette prescription s'agissant des clôtures, et ce durant toute la durée de la convention.

Publicité

L'aide attribuée pour le projet faisant l'objet de la présente convention est mobilisée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre par le biais du Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) qu'il anime. Ce contrat est signé avec la région Centre-Val de Loire.

A ce titre, l'aide est assortie d'une obligation de publicité dans le cas où le bénéficiaire prévoit une publication de son projet (via la presse par exemple). Ce dernier s'engage ainsi à mentionner :

- Le financeur : la région Centre-Val de Loire assorti de son logo
- Le partenaire technique : le Pays Castelroussin Val de l'Indre assorti de son logo ainsi que celui de l'opération « des bouchures pour demain »

Les logos sont téléchargeables sur le site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre via « nos publications » puis « logos et charte graphique ».

VII - Contrôle et suivi des plantations

Au cours des cinq années suivant la plantation, le Pays Castelroussin Val de l'Indre peut exiger le remboursement de l'aide perçue dans les cas suivants :

- Non-respect du lieu et du schéma de plantation défini dans le cahier technique remis au bénéficiaire à l'issue de la validation du projet
- Non-respect des prescriptions et recommandations techniques ainsi que des conseils techniques de préparation du terrain, de plantation et d'entretien
- Destruction ou détérioration intentionnelle, partielle ou totale, de la plantation subventionnée

Ces engagements et obligations feront l'objet **d'une convention signée** entre le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le bénéficiaire afin de garantir le suivi sanitaire et l'entretien des plantations. **Sa durée est de 20 ans.**

Annexe n°1 - liste des essences sauvages éligibles

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Ajonc d'Europe <i>Ulex europaeus</i>	Persistant avec aiguilles et épines	Avril - mai	Moyenne	Dominant	Acide à neutre. Sec à frais. Limoneux, sableux. Pauvre en calcaire.	Haie défensive Buisson/massif	Espèce rustique. Espèce mellifère. Plante fourragère après broyage. Graines toxiques pour l'homme
Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i>	Caduc avec épines	Mars à mai	Moyenne	Dominant	pH neutre. Sol sec, pauvre et calcaire.	Haie champêtre	Espèce rustique Fruits comestibles par l'homme et la faune (fruits riches en vitamines)
Aubépine à deux styles ou aubépine épineuse <i>Crataegus laevigata</i>	Caduc avec épines	Avril - mai	Moyenne	Tampon	Faiblement acide à basique. Frais à humide. Limoneux, marneux.	Haie champêtre et défensive Buisson/massif Boisement	Espèce mellifère Fruits comestibles par l'homme et la faune. Résistante à la pollution, à la chaleur, adaptée aux contraintes urbaines
Aubépine à un style Epine blanche <i>Crataegus monogyna</i>	Caduc avec épines	Avril – mai	Moyenne	Tampon	pH variable. Très sec à assez humide. Tout type de substrat.	Haie champêtre et défensive Buisson/massif Boisement Bord de cours d'eau, mares	Espèce mellifère Fruits comestibles par l'homme et la faune. Résistante à la pollution, à la chaleur, adaptée aux contraintes urbaines
Bourdaie <i>Rhamnus frangula</i>	Caduc	Avril à juin	Moyenne	Dominé	Acide à basique. Humide à très humide. Tout type de substrat.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau (mi-berge)	Espèce mellifère Fruits comestibles pour la faune Baies toxiques pour l'homme
Buis <i>Buxus sempervirens</i>	Persistant	Mars à mai	Lente à très lente	Tampon	Peu acide à calcaire. Sec. Limoneux, argileux, calcaire.	Haie champêtre Buisson/massif	Espèce rustique et mellifère Toxique pour l'homme Supporte bien la taille

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Camérisier à balais Chèvrefeuille des haies <i>Lonicera xylosteum</i>	Caduc	Mai – juin	Moyenne	Tampon	Neutre à basique, voir calcaire. Légèrement sec à frais. Argileux, limoneux.	Haie champêtre Buisson/massif Boisement	Espèce mellifère Fruits comestibles pour la faune Fruits toxiques pour l'homme
Cassis à fruits <i>Ribes nigrum</i>	Caduc	Avril à juin	Moyenne	Tampon	Tout type de substrat en évitant les sols pauvres et sec.	Haie champêtre/fruitière Verger	Fleurs et fruits très attractifs pour la faune Fruits comestibles par l'homme (tarte, confiture)
Cerisier à grappes <i>Prunus padus</i>	Caduc	Avril à juin	Rapide	Dominant	pH neutre à légèrement acide et frais. Tout type de substrat sauf sec.	Haie champêtre Bords de cours d'eau, mares	Fleurs et fruits très attractifs pour la faune Supporte des inondations et sécheresses temporaires
Cerisier de Sainte-Lucie <i>Prunus mahaleb</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Dominant	pH neutre à calcaire. Tout type de substrat.	Haie champêtre	Espèce mellifère Fruits comestibles pour la faune Résistant au changement climatique annoncé. Adapté aux milieux urbains. Bon combustible, bois d'œuvre
Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	Caduc	Février à avril	Lente	Tampon	pH neutre à basique. Sec à peu humide. Limoneux, argileux.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau, mares	Fruits comestibles par l'homme et la faune Excellent bois de chauffe Supporte un sol riche en calcaire, pauvre et sec. Résistant à la pollution et à la sécheresse.
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	Caduc	Mai à juillet	Rapide	Tampon	pH neutre à basique. Sec à humide. Calcaire.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau, mares	Fruits comestibles pour la faune Résistant à la pollution et à la chaleur. Adapté aux contextes urbains. Ne pas utiliser la sous-espèce horticole et invasive cornus australis

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Eglantier ou rosier des chiens "Poil à gratter" <i>Rosa canina</i>	Caduc avec épines	Mai - juin	Rapide	Tampon	pH neutre à basique. Sec à frais. Sableux, Argileux, limoneux.	Haie champêtre et défensive	Espèce mellifère Fruits comestibles par l'homme et la faune. Arbuste très vigoureux, à contrôler
Epine-vinette <i>Berberis vulgaris</i>	Caduc avec épines	Mai - juin	Moyenne	Dominant	Neutre à basique, voir calcaire. Frais. Sableux, caillouteux.	Haie champêtre et défensive Bosquet	Espèce mellifère Fruits comestibles par l'homme et la faune. Adaptée à des sols pauvres et secs. Supporte la chaleur, la sécheresse et la pollution. Prédisposée au contexte urbain. Maladie de la rouille du blé
Framboisier <i>Rubus idaeus</i>	Caduc avec épines	Mai - juin	Moyenne	Dominant	Tout type de substrat.	Haie champêtre Verger	Essence très rustique et mellifère
Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i>	Caduc	Avril à mai	Rapide	Tampon	Neutre à basique, voir calcaire. Sec à frais. Limoneux, argileux, marneux.	Haie champêtre Bosquet Buisson/massif	Espèce mellifère. Espèce rustique. Supporte la sécheresse estivale. Résistant à l'atmosphère des villes. Toxique pour l'homme
Genêt à balais <i>Cytissus scoparius</i>	Caduc	Mai à juillet	Rapide	Dominant	Acide. Assez sec à frais. Sableux, limoneux	Haie champêtre	Espèce mellifère. Fixe l'azote. Peu tolérante au calcaire et nécessite un sol fertile. Toxique pour l'homme Ne pas utiliser la sous-espèce horticoles reverchonii

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Genévrier commun <i>Juniperus communis</i>	Persistant	Avril – mai	Lente	Tampon	Sec à très sec avec pH variable	Haie champêtre Buisson/massif	Fruits comestibles pour la faune Supporte très bien la sécheresse et les sols très secs. Tolère les contextes urbains. Adaptée aux évolutions climatiques attendues. Espèce faiblement allergisante
Groseillier à maquereau <i>Ribes uva-crispa</i>	Caduc à épines	Mars – avril	Moyenne	Tampon	pH neutre. Frais. Humifère.	Haie champêtre et défensive Boisement	Espèce mellifère. Fruits comestibles (fruits rouges ou fruits blancs)
Groseillier rouge ou groseillier à grappes <i>Ribes rubrum</i>	Caduc non épineux	Avril – mai	Lente	Tampon	pH neutre. Frais à humide. Argileux	Haie champêtre Bords de cours d'eau, mares	Espèce mellifère. Fruits comestibles
Houx vert commun <i>Ilex aquifolium</i>	Persistant à épines	Avril à juin	Lente	Tampon	pH acide à neutre. Assez sec à humide. Argileux, limoneux. Pas de sol calcaire	Haie champêtre Buisson/massif Boisement	Baies comestibles pour la faune mais toxiques pour l'homme Peu exigeant, supporte le plein soleil mais situation ombragée à privilégier. Supporte très bien la taille
Néflier <i>Crataegus germanica</i>	Caduc à épines	Mai – juin	Lente	Dominé	pH acide. Frais. Sableux et limoneux.	Haie champêtre Boisement Isolé	Espèce méconnue pourtant rustique et attractive pour la faune Fruit comestible (blets)
Nerprun purgatif <i>Rhamnus cathartica</i>	Caduc à épines	Mai - juin	Moyenne	Dominé	pH neutre à basique. Sec. Argilo-calcaire.	Haie champêtre et défensive.	Fruits comestibles pour la faune mais toxiques pour l'homme Espèce davantage buissonnante >> idéal pour combler la base des haies dégarnies. Espèce résistante à la sécheresse

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Noisetier commun <i>Corylus Avellana</i>	Caduc	Janvier à mars	Rapide	Tampon	Ph faiblement acide à neutre. Assez frais. Limoneux, argileux.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau, mares	Espèce moyennement allergisante Fruit comestible Espèce rustique, mellifère, bon coupe-vent Supporte les tailles sévères
Prunellier Epine noire <i>Prunus spinosa</i>	Caduc	Mars à mai	Moyenne	Dominant	pH peu acide à neutre. Frais. Limoneux, argileux.	Haie champêtre et défensive Boisement Bords de cours d'eau, mares	Espèce rustique, s'adaptant à des environnements variés mais appréciant les espaces ruraux Fruits comestibles (prunelle à l'état blet)
Saule cendré <i>Salix cinerea</i>	Caduc	Mars – avril	Rapide	Tampon	pH neutre. Humide, frais, marécageux. Argileux.	Bords de cours d'eau, mares, plans d'eau	Espèce allergisante Peu résistant à la sécheresse. A planter uniquement en bord de cours d'eau. Il peut supporter des inondations de longue durée.
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	Caduc	Mars – avril	Rapide	Dominant	pH acide à neutre. Frais à très humide. Limoneux, argileux.	Boisement Bords de cours d'eau, mares	S'adapte à un sol sec mais profond Espèce rustique et mellifère. Espèce allergisante A réserver pour les sols hygrométriques. Forte pousse.
Saule ou Osier des Vanniers <i>Salix viminalis</i>	Caduc	Mars à mai	Rapide	Dominant	pH neutre à basique. Frais à humide. Sableux	Bords de cours d'eau, mares	Se développe sur sol humide voir inondé. Se Taille en têtard. Essence appréciée de nombreuses espèces animales en milieu humide. Racines permettant de bien fixer le sol. Excellent brise-vent

Arbustes – hauteur à l'âge adulte comprise entre 2 et 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	Caduc	Mai- juin	Rapide	Dominant	pH neutre à basique. Légèrement sec à frais. Limoneux, argileux	Haie champêtre Bosquet Bords de cours d'eau, mares	Fruits comestibles pour la faune et l'homme (cuit) Espèce rustique et résistante à la pollution
Sureau à grappes/rouge <i>Sambucus racemosa</i>	Caduc	Avril - mai	Rapide	Dominant	pH acide à basique. Sableux, limoneux, argileux, calcaire.	Haie champêtre Isolé	Fruits s'utilisant après cuisson en confiture ou gelée par exemple. Adapté au contexte urbain : parc, jardin.
Troène commun ou troène des bois <i>Ligustrum vulgare</i>	Semi-persistant	Mai – juin	Rapide	Tampon	pH neutre à basique. Sec à frais. Argileux, limoneux	Haie champêtre Buisson/massif Boisement	Fruits comestibles pour la faune Toxique pour l'homme Résistant à la sécheresse et aux fortes chaleurs Espèce moyennement allergisante
Viorne lantane Viorne cotonneuse <i>Viburnum lantana</i>	Caduc	Mai – juin	Rapide	Tampon	pH neutre à basique. Sec et calcaire. Argileux, limoneux	Haie champêtre Buisson/massif Boisement Bords de cours d'eau, mares	Fruits comestibles pour la faune Rustique, résistante aux fortes chaleurs une fois installée Toxique pour l'homme
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	Caduc	Mai à juillet	Rapide	Tampon	pH faiblement acide à basique. Frais à humide. Argileux, limoneux.	Haie champêtre Buisson/massif Boisement Bords de cours d'eau, mares	Fruits comestibles pour la faune A privilégier en situation fraîche. Peu tolérante aux sols secs et aux fortes chaleurs Toxique pour l'homme

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Alisier blanc <i>Sorbus aria</i>	Caduc	Mai – juin	Lente	Dominé	pH acide à basique. Assez sec à assez humide. Sableux, limoneux.	Haie champêtre Alignement Isolé Boisement	Espèce rustique. Attractif pour la petite faune Bonne résistance aux sécheresses estivales prolongées et à la pollution. Adapté au contexte urbain. Feu bactérien, chanvre européen, zeuzère.
Alisier torminal <i>Sorbus torminalis</i>	Caduc	Mai – juin	Moyenne	Dominé	pH indifférent. Sol calcaire en situation chaude	Haie champêtre Alignement Isolé Boisement	Fruits comestibles pour la faune et pour l'homme (fruit distillé) Feu bactérien Adapté aux sols secs et compacts. Résistant aux climats extrêmes avec un sol riche. Essence présentant des caractéristiques physiologiques leur permettant de résister au changement climatique annoncé.
Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i>	Caduc	Février à avril	Rapide	Tampon	pH indifférent. Humide à très humide. Limoneux, argileux.	Bords de cours d'eau, mare, plans d'eau	Graines comestibles pour la faune Accepte des sols compacts, légers, superficiels, acides, basiques, frais et gorgés d'eau temporairement sauf sol trop sec. Il ne se cantonne pas aux rives de cours d'eau. Très bon fixateur des berges Espèce moyennement allergisante
Bouleau commun <i>Betula pendula</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Tampon	Tous les sols acides à neutres	Boisement Isolé	Graines comestibles pour la faune Espèce pionnière et rustique. Tolère les sols difficiles. Supporte chaleur et sécheresse. Faible longévité. Espèce très allergisante

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Charme commun <i>Carpinus betulus</i>	Semi-persistant	Avril – mai	Lente	Tampon	Peu acide à basique. Assez sec à frais. Supporte le calcaire.	Haie champêtre Boisement Buisson/massif	Tolère les sols compacts mais attention au manque d'humidité Espèce allergisante Supporte très bien la taille
Charme houblon <i>Ostrya carpinifolia</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Dominant	Sol sec. pH indifférent.	Haie champêtre	Adapté aux sols secs et compacts. Supporte très bien les fortes chaleurs. Présente les caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé. Espèce allergisante Espèce de grande envergure
Châtaignier commun <i>Castanea sativa</i>	Caduc	Juin – juillet	Rapide	Dominant	pH acide (pas de sol calcaire). Assez sec à frais.	Haie champêtre Boisement/bosquet Verger	Fruit comestible pour l'homme Espèce peu adaptée au changement climatique annoncé Insecte parasite : Cynips du Châtaignier
Chêne pédonculé ou chêne commun <i>Quercus robur</i>	Caduc	Mai	Rapide	Dominé	Peu sec à humide, acide à neutre. Limoneux, argileux.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau, mares.	Essence fournissant une nourriture abondante pour la faune, mellifère avec fort intérêt pour les chauves-souris. Supporte les sols compacts. Peu adaptée au changement climatique annoncé. Espèce très allergisante + allergies liées à la chenille processionnaire
Chêne pubescent <i>Quercus pubescens</i>	Semi-persistant	Avril	Moyenne	Dominé	Profond et sec, faiblement acide à calcaire.	Haie champêtre	Fruit comestible pour la faune Présente des caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé. Espèce très allergisante + allergies liées à la chenille processionnaire

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Chêne sessile, chêne rouvre <i>Quercus petraea</i>	Semi-persistant	Mai	Moyenne	Dominé	Profond, Sec à frais, pH très variable. Non calcaire	Boisement Alignement	Fruit comestible pour la faune Présente des caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé. Supporte les climats urbains. Espèce très allergisante + allergies liées à la chenille processionnaire
Chêne vert <i>Quercus ilex</i>	Persistant	Avril – mai	Lente	Dominé	Ordinaire, calcaire, sec à très sec	Haie champêtre Boisement Isolé	Supporte l'atmosphère des villes, les sols très secs à l'averse des chênes endémiques. Espèce méditerranéenne, il résiste malgré tout au froid. Présente les caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé.
Cormier <i>Sorbus domestica</i>	Caduc	Mai – juin	Lente	Dominé	pH acide à neutre. Sec à frais. Tout substrat.	Haie champêtre Boisement	Fruits comestibles pour la faune et pour l'homme Grande longévité. Présente des caractéristiques physiologiques permettant de résister au changement climatique annoncé. Feu bactérien
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Tampon	pH neutre à basique. Sec à frais. Limoneux, argileux	Haie champêtre Bosquet Boisement	Très attractif pour la biodiversité Adapté aux sols secs et compacts. Présente des caractéristiques physiologiques permettant de résister au changement climatique. Espèce allergisante

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Erable de Montpellier <i>Acer Monspessulanum</i>	Caduc	Mai	Lente	Tampon	Ordinaire, sec, calcaire.	Haie champêtre Alignement Isolé	Espèce rustique. Résistant au froid et à la sécheresse. Adapté au contexte urbain des villes.
Erable plane <i>Acer platanoides</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Tampon	pH acide à neutre. Frais à humide. Argileux	Haie champêtre Bosquet Boisement	Espèce pollinifère et nectarifère Adapté aux sols urbains compacts. Très résistant à la sécheresse. Bonne capacité d'ombrage, de régulation du climat et d'absorption des polluants.
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Tampon	Neutre à moyennement basique et frais. Texture indifférente.	Haie champêtre Bosquet Boisement	Espèce pollinifère et nectarifère Très bon régulateur du climat mais sensible à la pollution, au manque d'eau et aux fortes chaleurs Caractère envahissant
Frêne commun <i>Fraxinus excelsior</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Dominant	pH peu acide à basique. Frais. Texture indifférente.	Haie champêtre Boisement/bosquet Isolé Alignement Bords de cours d'eau	Croissance forte. Résistant aux vents. Espèce mellifère Feuillage constituant un bon fourrage Chalarose
Hêtre commun <i>Fagus sylvatica</i>	Semi-persistant	Avril – mai	Lente	Tampon	Pas trop sec à frais. pH variable	Haie champêtre Isolé Boisement	Fruits comestibles pour la faune et pour l'homme (grillés) Peu adapté au changement climatique annoncé Espèce faiblement allergisante
Merisier ou des cerisiers oiseaux <i>Prunus avium</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Dominant	pH peu acide à neutre. Assez sec à frais. Limoneux.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau	Fruits comestibles pour la faune et pour l'homme Rustique et résistant à la sécheresse Maladie virale : sharka

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
<i>Noyer commun</i> <i>Juglans regia</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Dominé	Peu acide à basique. Frais et profond. Limoneux, sableux voir argilo-calcaire	Haie champêtre Isolé Alignement	Fruit comestible pour l'homme Peu adapté au changement climatique annoncé Espèce craignant les gelées fortes et tardives
Orme champêtre <i>Ulmus campestris</i>	Caduc	Mars – avril	Rapide	Dominant	pH non acide. Sec à humide. Texture indifférente.	Haie champêtre Boisement Bords de cours d'eau	Espèce allergisante Feuillage utilisé comme fourrage. Taille têtard possible. Résistance potentielle au changement climatique annoncé. Maladie : graphiose
Poirier commun <i>Pyrus communis</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Dominé	pH neutre. Assez sec à frais. Argileux, limoneux.	Haie champêtre Isolé Alignement	Fruit comestible pour l'homme Supporte les sols superficiels, compacts, légers, acides ou basiques, gorgés d'eau temporairement. Éviter les sols trop secs et calcaires.
<i>Pommier sauvage</i> <i>Malus sylvestris</i>	Caduc	Avril – mai	Moyenne	Dominé	pH acide à neutre. Frais. Argileux, limoneux	Haie champêtre Isolé Alignement	Fruit comestible pour l'homme Présente les caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé
Saule blanc <i>Salix alba</i>	Caduc	Avril – mai	Rapide	Dominant	Neutre à basique. Frais à humide. Limoneux, argileux.	Bords de cours d'eau Isolé	Espèce attractive pour la biodiversité Espèce allergisante Espèce à privilégier en contexte humide. Taille en têtard et recépage possible Excellent fixateur de berges. Se bouture très bien.

Arbres – hauteur à l'âge adulte supérieure à 7 mètres							
Nom	Type de feuillage	Période de floraison	Vitesse de croissance	Comportement	Type de sol	Utilisation	Particularités
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i>	Caduc	Mai - juin	Rapide	Tampon	pH acide. Sableux, limoneux	Isolé Alignement	Baies rouges très appréciées des grives en automne. Espèce rustique et très décorative
Tilleul à grandes feuilles ou tilleul de Hollande <i>Tilia platyphyllos</i>	Caduc	Mai à juillet	Rapide	Tampon	Neutre à basique et frais à humide. Argileux, siliceux.	Haie champêtre Isolé Alignement	Supporte un sol calcaire et lourd. Bon bois de chauffage et d'œuvre Bonne résistance aux évolutions climatiques attendues Eviter les tailles et privilégier le développement en port libre
Tilleul à petites feuilles <i>Tilia cordata</i>	Caduc	Juin – juillet	Rapide	Dominé	pH acide à neutre. Sec à frais et profond. Argileux, limoneux.	Haie champêtre Isolé Alignement	Espèce mellifère Présente les caractéristiques physiologiques pour résister au changement climatique annoncé Meilleur tilleul pour les infusions Eviter les tailles et privilégier le développement en port libre
Tilleul argenté <i>Tilia tomentosa</i>	Caduc	Juillet – août	Rapide	Tampon	pH neutre. Frais à humide.	Isolé Alignement	Très résistant à la sécheresse Adapter au contexte urbain

Annexe n°2 - liste des variétés fruitières anciennes et rustiques (liste non exhaustive)

Nom de la variété	Floraison	Cueillette	Caractéristiques et particularités	Porte-greffe	Type de sol – climat
POMMIERS GREFFÉS					
Pommier Beaurichard	Mi-mai	Octobre	Peu atteint par les maladies. Chair mi-tendre, juteuse, sucrée, de bonne qualité. A déguster cru ou en jus.	M9 pour basse-tige Hauteur taille adulte : 2 à 3m	Fertile, limoneux, argileux
Bec d'oie du Cher	Début mai	Début octobre	Pommier d'origine très ancienne mais inconnue. Peu sensible aux maladies. Chair juteuse, parfumée et goûteux.		
Pommier Bonnet Carré	Mi-mai	Fin octobre – début novembre	Pas attaqué par la tavelure et peu sensible aux maladies. Chair tendre, sucrée, juteuse et parfumée.	M26 pour basse-tige Hauteur taille adulte : 2,5 à 4,5m	Argilo-limoneux, normal, drainé (sensible à la pourriture du collet en terres lourdes et humides), sensible à la sécheresse et à l'excès de calcaire
Pommier Bondon	Début mai	Fin octobre	Variété locale. Bonne résistance aux maladies du pommier. Chair ferme, croquante, sucrée et parfumée.	MM106 pour demi-tige Hauteur taille adulte : 3 à 5m	Limoneux, frais à humide, léger, normal, craint la sécheresse mais supporte le gel et le calcaire sauf en excès
Pommier Belle fille de l'Indre	Fin mai	Fin octobre – début novembre	Variété locale. Peu sensible à la tavelure et à l'oïdium, faiblement sensible au chancre. Chair juteuse, parfumée et goûteux. A déguster cru ou en jus.	MM111 pour demi-tige Hauteur taille adulte : 4 à 6m	Léger et sec, bien filtrant, résiste au gel et à la sécheresse, craint les excès de calcaire
Pommier court pendu gris	Avril	Fin octobre – début novembre	Variété ancienne du Limousin. Très peu sensible aux maladies. Chair ferme, croquante, sucrée, acidulée, juteuse.	Franc pour haute tige Hauteur taille adulte : 8 à 10m	Argileux, silico-argileux, s'adapte aux sols médiocres, résistant à la sécheresse et à l'humidité
Pommier de l'Estre Sainte-Germaine	Fin avril	Fin octobre – début novembre	Variété ancienne (1750). Résistante aux différentes maladies. Chair ferme, croquante, juteuse, sucrée. Excellente pomme de table.		

Nom de la variété	Floraison	Cueillette	Caractéristiques et particularités	Porte-greffe	Type de sol – climat
POMMIERS GREFFÉS					
Pommier Feuilloux	Début mai	Fin octobre – début novembre	Peu sensible aux maladies. Cher ferme, croquante, sucrée, juteuse. A croquer, à cuire ou en pâtisserie	M9 pour basse-tige Hauteur taille adulte : 2 à 3m	Fertile, limoneux, argileux
Pommier Jacquet de l'Indre	Mi-mai	Deuxième quinzaine d'octobre	Bonne résistance aux maladies. Chair tendre, juteuse, sucrée, légèrement acidulée.	M26 pour basse-tige Hauteur taille adulte : 2,5 à 4,5m	Argilo-limoneux, normal, drainé (sensible à la pourriture du collet en terres lourdes et humides), sensible à la sécheresse et à l'excès de calcaire
Pommier de Jeu	Mai	Fin octobre	Fruitier très rustique, ne craint pas les maladies. Chair tendre, sucrée, juteuse.		
Pommier Reinette dorée de l'Indre	Début mai	Fin septembre	Variété locale originaire du nord de l'Indre. Bonne résistance aux maladies. Chair mi-tendre, sucrée et juteuse. Fruit de table.	MM106 pour demi-tige Hauteur taille adulte : 3 à 5m	Limoneux, frais à humide, léger, normal, craint la sécheresse mais supporte le gel et le calcaire sauf en excès
Pommier rouge d'automne	Fin avril	Mi-septembre	Assez résistant aux maladies courantes du pommier. Chair tendre, juteuse, très sucrée et parfumée.	MM111 pour demi-tige Hauteur taille adulte : 4 à 6m	Léger et sec, bien filtrant, résiste au gel et à la sécheresse, craint les excès de calcaire
Pommier Reinette de Villerette	Début mai	Septembre	Peu sensible à la tavelure, un peu à l'oïdium. Cher croquante, juteuse, sucrée.	Franc pour haute tige Hauteur taille adulte : 8 à 10m	Argileux, silico-argileux, s'adapte aux sols médiocres, résistant à la sécheresse et à l'humidité
Pommier Cravert	Mi-mai	Octobre	Variété locale. Résistant à la tavelure. Fruit à consommer de préférence cuit.		

Nom de la variété	Floraison	Cueillette	Caractéristiques et particularités	Porte-greffe	Type de sol – climat
POIRIERS GREFFÉS					
Poirier Duchesse du Berry d'été	Début avril	Fin juillet	Peu sensible aux maladies. Chair juteuse, sucrée, granuleuse au cœur.	Cognassier d'Angers/Adams Hauteur taille adulte 2 à 3m	Limoneuses non calcaires, peu rustique, sensible à la sécheresse et à l'asphyxie des racines
Poirier Curé	Fin mars	Fin septembre	Variété ancienne et locale, découverte dans l'Indre à la fin du XVIIIème siècle. Un peu sensible à la tavelure. Chair fondante, sucrée, juteuse.	Cognassier de Provence Hauteur taille adulte : 3 à 4m	Tolère les terrains secs même calcaires
Poirier Cuisse-dame	Début avril	Fin septembre	Bonne résistance aux maladies. Pour un usage séché, confit ou cuit.	Franc Hauteur taille adulte : 10 à 12m	Apprécie les terrains profonds, fertiles et sans excès de calcaire, plutôt secs que trop humides

Nom de la variété	Floraison	Cueillette	Caractéristiques et particularités	Porte-greffe	Type de sol – climat
PRUNIER ET CERISIER GREFFÉS					
Prunier de Sainte-Catherine	Fin mars	Septembre-octobre	Essence très rustique et ancienne. Assez productive et résistante à la chute des fruits et au monilia. Modérément sensible à la moniliose. Peut présenter de la tavelure. Prune de table et de cuisson.	Saint-Julien Hauteur taille adulte 2 à 3m Brompton Hauteur taille adulte 4 à 6m Myrobolan Hauteur taille adulte 5 à 10m	Tolère bien le calcaire mais a besoin de sols de bonne qualité et fertile (mêmes humide et compact). Ses racines profondes se plaisent en sols profonds. Sensible à la sécheresse Se plaît aussi bien en sols lourds que légers et frais comme le myrobolan Tous sols, même pauvre et humide
Cerisier Belle du Berry	Mi-avril	Fin mai et juin	Variété locale. Sensible à la moniliose. Faible coloration permettant d'être moins visible des oiseaux. Bonne variété de table.	Colt Hauteur taille adulte 3,5 à 5 m	Convient pour les sols acides, argileux, pas trop drainants
Cerisier Triaux de fondettes	Fin avril	Fin juin	Un peu sensible à la moniliose et au coryneum. Cerise acidulée	Merisier Hauteur taille adulte 8 à 15m	Préfère les sols silico-argileux et les terres franches, profondes, fraîches et perméables. Craint le calcaire, la sécheresse et les sols trop argileux